



## Insertion professionnelle

### PLIE et Maisons de l'emploi : intégration ou partenariat

« *L'intégration des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) dans les Maisons de l'emploi (MDE) est une idée en vogue* », rappelle *La Gazette* du 19 janvier 2009. Et de citer, entre autres, la Cour des comptes qui, dans son rapport annuel 2008, « *déplore ainsi le peu de cohérence existant entre les divers instruments locaux destinés à l'emploi* ». Mais, s'interroge *La Gazette*, **une démarche d'intégration est-elle préférable à un simple partenariat ?**

Pour l'hebdomadaire qui reprend le document de travail, l'intégration des PLIE dans la structure juridique des MDE aurait pour intérêts d'éviter la multiplication des instances de décision ; permettre une plus grande solidité financière en matière de trésorerie, voire une économie de moyens ; faciliter une **cohérence d'intervention des différents outils territoriaux**, une meilleure efficacité, une mutualisation des moyens ; offrir une meilleure lisibilité pour **l'ensemble des partenaires et aussi une plus grande équité entre les salariés...**

Par contre, une telle intégration peut générer une lourdeur potentielle et une complexité de direction et de gestion. **Elle suppose la mise en place d'une comptabilité analytique faisant apparaître l'ensemble des apports financiers par domaine d'intervention.**

Si l'intérêt d'un rapprochement entre les MDE et les PLIE semble évident, *La Gazette se demande s'il faut, pour autant, imposer une « intégration »*. Dans les territoires ayant opté pour une gouvernance commune, précise *La Gazette*, deux grandes types d'organisation se sont mis en place : soit une structure juridique unique (la MDE porte les autres outils territoriaux), soit ces différentes structures conservent leur autonomie juridique, mais avec une présidence, une direction et des services généraux communs.

**Le fait que les territoires d'intervention ne sont pas forcément les mêmes peut tout de même constituer un frein.**

## Démocratie

### Conseil économique, social et environnement (CESE) : « *risque de nouvelles divisions partisanses* »...

Joseph Louapre (Cossé-le-Vivien) a souhaité réagir concernant le souhait de Nicolas Sarkozy de voir le **CESE s'ouvrir aux représentants des « cultes et mouvements philosophiques »** (cf. *CEAS-point-com* n° 309 du 23 janvier 2009).

« *Je suis très dubitatif même si cela ne me surprend pas de la part du président de la République actuel eu*

*égard à ses positions sur la laïcité. Je ne crois pas qu'il soit bon d'aller dans ce sens car il y a un risque pour la neutralité de la République. Que des citoyens, des responsables politiques trouvent leur inspiration dans des religions ou dans des courants philosophiques, oui, c'est normal, et même intéressant pour le débat public mais de là à donner une place*

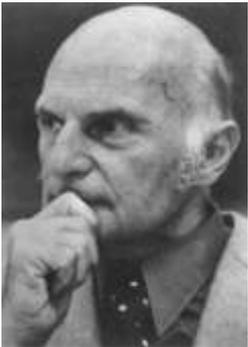
officielle à ces organisations, non sauf à courir le risque de nouvelles divisions partisans, le risque de nouvelles fractures fondées sur des a priori idéologiques et pas sur la prise en compte de la réalité des évolutions de la société.

Si les religions sont organisées et disposent de repré-

sentants qualifiés, qu'en est-il des courants philosophiques ? Et d'ailleurs quels courants : les rationalistes, les évolutionnistes ou les partisans du " dessein intelligent ", les négationnistes, les néo-libéraux ou les adeptes de la décroissance... La liste est longue et très diverse des courants philosophiques (...). **Donc, non à l'entrée de ces représentants au sein du CESE ».**

## Culture

### Le Mayennais René Étiemble aurait 100 ans



Né le 26 janvier 1909 à Mayenne, l'essayiste et écrivain René Étiemble, fils d'un voyageur de commerce et d'une modiste, est décédé le 7 janvier 2002, dans sa 93<sup>e</sup> année, en Eure-et-Loire. Il aurait aujourd'hui 100 ans.

Élève « *prodige* », René Étiemble a fréquenté l'école maternelle Sainte-Anne, à Mayenne, puis une école primaire publique.

Après des études secondaires au lycée Ambroise-Paré, à Laval, il poursuit des études supérieures qui lui ouvrent une carrière d'enseignant et d'universitaire. Romancier, poète, essayiste, critique, traducteur, il nous a laissé quelque 70 ouvrages « *qui témoignent de la diversité de ses curiosités* ».

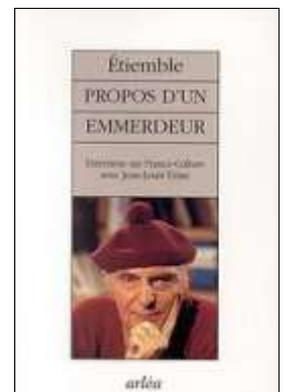
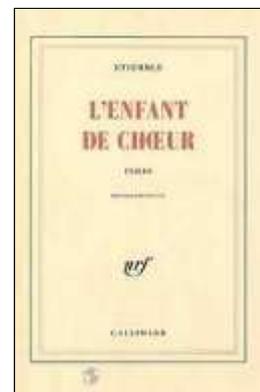
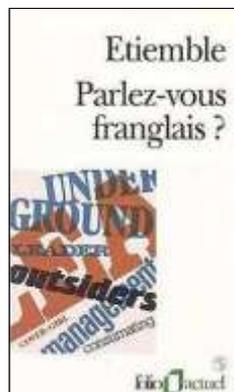
René Lemarchant (directeur de la publication *La Lettre du CEAS*) lui a consacré dix pages dans *L'Oribus* n° 56 de novembre 2002 <sup>(1)</sup>. Pour l'auteur, « *Mayenne, Laval et le département se devraient de revendiquer, de faire connaître, de célébrer cet érudit mayennais mondialement respecté* »...

René Lemarchant souligne que même si les jugements de René Étiemble sur son pays natal sont « *parfois contrastés* », il reconnaît avoir été « *profondément marqué par*

*quelques lieux, par quelques personnes qui l'ont façonné* ». René Lemarchant apporte ainsi quelques éclairages sur les relations de l'essayiste et écrivain avec la Mayenne.

« Comparatiste, critique (*Mythe de Rimbaud*), essayiste épris d'une " hygiène des lettres ", il a exercé notamment sa verve de polémiste contre les anglicismes dans la langue française (*Parlez-vous franglais ?*) et s'est employé à mieux faire connaître la Chine (*L'Europe chinoise*) ».

*Le Petit Larousse, 2006.*



#### La pensée hebdomadaire

Valérie Létard, secrétaire d'État à la Solidarité, a annoncé « *une augmentation des inspections inopinées dans les maisons de retraite. On peut lui préférer une autre méthode qui consisterait à labelliser les maisons de retraite en fonction de leur capacité à mobiliser les familles, les bénévoles, le quartier... tout en privilégiant la qualité d'animation sur les autres critères* ».

*Le Journal de l'Action sociale* n° 132 de décembre 2008.

<sup>(1)</sup> – Numéro disponible (8 euros). Mél. asso.oribus@wanadoo.fr